

## Synthèse des procédures d'affectation pour la rentrée 2019 selon la classe d'origine


Tous les documents sont disponibles sur : [www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr) rubrique orientation et insertion/espace établissement/guide des procédures 2019

Classe d'origine	Formation demandée	Réseau d'accueil	Saisie application Informatique	Calendrier de saisie	Documents candidats	Informations importantes
3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup> année de CAP 2 <sup>nde</sup> professionnelle BAC PRO	Public	Affelnet Lycée Première phase (P1) et phase principale (PP)	P1 : 25 avril au 2 mai (14h) PP : 27 mai au 6 juin (16H)	Fiche vœux première phase affectation Fiche vœux phase principale affectation palier 3 <sup>ème</sup>	
		Privé	Affelnet Lycée Phase principale (PP)	PP : 27 mai au 6 juin (16H)	Fiche vœux phase principale affectation palier 3 <sup>ème</sup> *	La famille doit prendre contact avec l'établissement privé demandé avant la saisie des vœux
		Apprentissage	Affelnet Lycée Première phase (P1) et phase principale (PP)	P1 : 25 avril au 2 mai (14h) PP : 27 mai au 6 juin (16H)	Fiche vœux première phase affectation Fiche vœux phase principale affectation palier 3 <sup>ème</sup>	La famille doit prendre contact avec le CFA demandé
	2 <sup>nde</sup> professionnelle BAC PRO Conduite et gestion des entreprises maritimes, - option marin de commerce - option pêche 2 <sup>nde</sup> professionnelle BAC PRO Electromécanicien marine  2 <sup>nde</sup> professionnelle BAC PRO Métiers de la sécurité	Public	Affelnet Lycée Première phase (P1) et phase principale (PP)	P1: 25 avril au 2 mai (14h) PP: 27 mai au 6 juin (16h)	Fiche vœux première phase affectation Fiche vœux phase principale affectation palier 3 <sup>ème</sup> Dossier spécifique	Dossier à télécharger, à compléter et à retourner avant le vendredi 5 avril selon des modalités définies
		Public Privé	Candidature en première phase (P1) et confirmation à phase principale (PP)			
2- Cas particulier : 2 <sup>nde</sup> professionnelle BAC PRO Conduite et gestion de l'entreprise hippique	Public	Affelnet Lycée Phase principale	PP : 27 mai au 6 juin (16h)	Fiche vœux phase principale affectation palier 3 <sup>ème</sup>	Fiche contact à télécharger sur le site de l'établissement demandé. Prise de contact avec l'établissement demandé pour tests et entretiens	
<b>* Si l'ensemble des demandes formulées par un élève scolarisé en établissement privé concerne des formations privées, il n'y a pas d'obligation à saisir les vœux dans l'application AFFELNET</b>						
3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup> générale et technologique (EN et AGRI)	Public	Affelnet Lycée Phase principale (PP)	PP : 27 mai au 6 juin (16H)	Fiche vœux phase principale affectation palier 3 <sup>ème</sup>	
		Privé	Affelnet Lycée Phase principale (PP)	PP : 27 mai au 6 juin (16H)	Fiche vœux phase principale affectation palier 3 <sup>ème</sup> *	La famille doit prendre contact avec l'établissement privé demandé avant la saisie des vœux
	2 <sup>nde</sup> spécifique STHR Hôtellerie-Restauration	Public	Affelnet Lycée Première phase (P1) et phase principale (PP)	P1 : 25 avril au 2 mai (14h) PP : 27 mai au 6 juin (16H)	Fiche vœux première phase d'affectation Dossier spécifique	Dossier à compléter et à retourner à l'établissement selon un calendrier défini
	2 <sup>nde</sup> GT sections binationales 2 <sup>nde</sup> GT sections internationales 2 <sup>ndes</sup> avec enseignements optionnels "Culture et pratique de la danse", "Culture et pratique de la musique" (BAC S2TMD)	Public	Affelnet Lycée Phase principale (PP)	PP : 27 mai au 6 juin (16H)	Fiche vœux phase principale affectation palier 3 <sup>ème</sup> Dossier spécifique	Dossier à télécharger, à compléter et à retourner selon un calendrier défini

Classe d'origine	Formation demandée	Saisie Informatique	Calendrier	Documents candidats	Informations importantes	
2 <sup>nde</sup> GT	1 <sup>ère</sup> générale : demande d'enseignements de spécialité au sein de son établissement	Non	Jusqu'au conseil de classe du 3 <sup>ème</sup> trimestre (date limite : 14 juin)	Fiche dialogue	Les élèves qui choisissent leurs enseignements de spécialité "courants" ou "rares" <b>parmi ceux proposés dans leur établissement</b> sont prioritaires.  * L'établissement actuel prend contact avec l'établissement demandé avant le 19 juin.	
	1 <sup>ère</sup> générale : demande de changement d'établissement pour enseignements de spécialité "courants" non dispensés dans l'établissement *	Non				
	1 <sup>ère</sup> générale : demande de changement d'établissement pour enseignements de spécialité "rares" et non dispensés dans l'établissement	Non	Dossier de candidature : Date limite retour à l'établissement d'origine : jeudi 20 juin Commissions départementales présidées par l'IA-DASEN du mardi 2 au mercredi 3 juillet.		Examen des candidatures sur places vacantes après affectation des élèves de l'établissement.	
	<b>1<sup>ère</sup> générale : pour une demande d'enseignements de spécialité en établissement privé : uniquement prise de contact avec l'établissement souhaité</b>					
	1 <sup>ères</sup> S2TMD - STD2A - STHR	Non	Admission <u>uniquement sur places vacantes</u> après admission des élèves de 2 <sup>nde</sup> de l'établissement. S'adresser directement au lycée souhaité (public ou privé). ATTENTION, pour la rentrée 2019, une procédure est mise en place pour l'entrée en 1 <sup>ère</sup> STD2A au LPO Renaudeau - Cholet : modalités et dossier de candidature disponibles sur <a href="http://www.ac-nantes.fr">www.ac-nantes.fr</a> , Guide des procédures/Spécificités départementales.			
	1 <sup>ères</sup> ST2S - STI2D - STL - STMG - STAV	Affelnet Lycée Phase principale	Saisie du 27 mai au 6 juin (16h)	Fiche vœux phase principale affectation palier 2 <sup>nde</sup>	Pour une demande en <b>établissement privé</b> : pas de saisie Affelnet, uniquement prise de contact avec l'établissement privé souhaité	
	2 <sup>nde</sup> GT : - demande de maintien - décision de redoublement exceptionnel	Affelnet Lycée Phase principale	Saisie du 27 mai au 6 juin (16h)	Fiche vœux phase principale affectation palier 2 <sup>nde</sup>	Pour une demande en <b>établissement privé</b> : <u>saisie Affelnet ET prendre contact avec l'établissement souhaité</u>	
	2 <sup>nde</sup> professionnelle Bac Pro 1 <sup>ère</sup> année de CAP	Affelnet Lycée Première phase Affelnet Lycée Phase principale	Saisie du 25 avril au 2 mai Saisie du 27 mai au 6 juin (16h)	Fiche vœux première phase affectation Fiche vœux phase principale affectation palier 2 <sup>nde</sup>	Enseignement privé d'accueil non concerné Pour une demande en <b>établissement privé</b> : <u>saisie Affelnet ET prendre contact avec l'établissement souhaité</u>	
	1 <sup>ère</sup> professionnelle	SAFRAN	Saisie à compter du 23 avril	Dossier SAFRAN Passerelle 1PRO	Admission sur places vacantes Adresser le dossier au LP public d'accueil + saisie dans SAFRAN-Passerelle Pour une 1 <sup>ère</sup> dans le privé, prendre contact directement avec l'établissement	
	<b>Cas particuliers</b> : pour une admission en CAP Aéronautique, BAC PRO Aéronautique, BAC PRO Métiers de la sécurité, BAC PRO Conduite et gestion de l'entreprise hippique, BAC PRO du LP Maritime J. Cassard-Nantes, 2 <sup>ndes</sup> binationales et internationales, 2 <sup>nde</sup> spécifique STHR, 2 <sup>ndes</sup> avec ens <sup>ts</sup> optionnels "Culture et pratique de la danse" et "Culture et pratique de la musique", <u>il est impératif de télécharger des dossiers spécifiques à compléter et à retourner selon des modalités et un calendrier défini</u> (Reportez vous au tableau de synthèse de la "classe d'origine 3 <sup>ème</sup> ").					
1 <sup>ère</sup> GT	1 <sup>ère</sup> générale	Se reporter aux modalités indiquées pour les élèves de 2 <sup>nde</sup> GT.				
	Terminales générales et technologiques avec changement d'établissement	Non	S'adresser directement au lycée souhaité (public ou privé) - Pour les lycées publics du Maine-et-Loire, utiliser la fiche navette (guide des procédures / spécificités départementales).			
	1 <sup>ères</sup> ST2S - STI2D - STL - STMG - STAV - décision de redoublement exceptionnel	Affelnet Lycée Phase principale	Saisie du 27 mai au 6 juin (16h)	Fiche vœux phase principale affectation palier 2 <sup>nde</sup>	Pour une demande en établissement privé : pas de saisie Affelnet, uniquement prise de contact avec l'établissement privé souhaité	
	1 <sup>ère</sup> professionnelle	SAFRAN	Saisie à compter du 23 avril	Dossier SAFRAN Passerelle 1PRO	Admission sur places vacantes Adresser le dossier au LP public d'accueil + saisie dans SAFRAN-Passerelle Pour une 1 <sup>ère</sup> dans le Privé, prendre contact directement avec l'établissement	
<b>Autres situations</b> : les autres parcours possibles ne relèvent pas d'une procédure sur dossier ou saisie informatique. Ces demandes ne sont pas prioritaires. Elles doivent être adressées à l'établissement d'accueil pour examen des candidatures sur places vacantes (après les procédures), sous couvert des services de la DSDEN.						

## Synthèse des procédures d'affectation pour la rentrée 2019 selon la classe d'origine

Tous les documents sont disponibles sur : [www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr) rubrique orientation et insertion/espace établissement/guide des procédures 2019

Classe d'origine	Formation demandée	Saisie Informatique	Calendrier de saisie	Documents candidats	Informations importantes
CAP 1 <sup>ère</sup> année	Autre 1 <sup>ère</sup> année de CAP 2 <sup>nde</sup> professionnelle	Affelnet Lycée Première phase	du 25 avril au 2 mai	Fiche vœux première phase affectation	Enseignement privé d'accueil non concerné
		Affelnet Lycée Phase principale	du 27 mai au 6 juin (16h)	Fiche vœux phase principale affectation palier 2 <sup>nde</sup>	Pour une demande en <b>établissement privé</b> : <u>saisie Affelnet ET prendre contact avec l'établissement souhaité</u>
CAP 2 <sup>ème</sup> année	1 <sup>ère</sup> professionnelle	SAFRAN	A compter du 23 avril	Dossier SAFRAN Passerelle 1PRO	Admission sur places vacantes Adresser le dossier au LP public d'accueil + saisie dans SAFRAN-Passerelle Pour une 1 <sup>ère</sup> dans le Privé, prendre contact directement avec l'établissement
	Autre CAP en 1 an	Non	S'adresser directement au lycée souhaité (Public, privé). Situations différentes : soit accès en terminale CAP, soit structure de CAP en 1 an.		
2 <sup>nde</sup> Pro	1 <sup>ère</sup> année de CAP Autre 2 <sup>nde</sup> professionnelle	Affelnet Lycée Première phase	du 25 avril au 2 mai	Fiche vœux première phase affectation	Enseignement privé d'accueil non concerné
		Affelnet Lycée Phase principale	du 27 mai au 6 juin (16h)	Fiche vœux phase principale affectation palier 2 <sup>nde</sup>	Pour une demande en établissement privé : <u>saisie Affelnet ET prendre contact avec l'établissement souhaité</u>
	1 <sup>ère</sup> professionnelle avec changement de spécialité et/ou d'établissement	SAFRAN	A compter du 23 avril	Dossier SAFRAN Passerelle 1PRO	Admission sur places vacantes Adresser le dossier au LP public d'accueil + saisie dans SAFRAN-Passerelle Pour une 1 <sup>ère</sup> dans le Privé, prendre contact directement avec l'établissement
	2 <sup>nde</sup> GT (sous réserve de la décision d'orientation)	Affelnet Lycée Phase principale	du 27 mai au 6 juin (16h)	Fiche vœux phase principale affectation palier 2 <sup>nde</sup>	Pour une demande en établissement privé : <u>saisie Affelnet ET prendre contact avec l'établissement souhaité</u>
	1 <sup>ère</sup> technologique, du même champ professionnel	Affelnet Lycée Phase principale	du 27 mai au 6 juin (16h)	Dossier 2NDPRO Passerelle 1 <sup>ère</sup> techno	Dossier à adresser pour le mardi 4 juin dernier délai à la DSDEN dont dépend l'établissement demandé et saisie dans Affelnet lycée
1 <sup>ère</sup> Pro	Pour les demandes concernant une admission en 1 <sup>ère</sup> <b>professionnelle</b> avec changement de spécialité et/ou d'établissement ou éventuellement une affectation en 1 <sup>ère</sup> <b>technologique</b> , se reporter aux modalités indiquées pour les élèves de 2 <sup>nde</sup> pro.				
 <b>Autres situations</b> : les autres parcours possibles ne relèvent pas d'une procédure sur dossier ou saisie informatique. Ces demandes ne sont pas prioritaires. Elles doivent être adressées à l'établissement d'accueil pour examen des candidatures sur places vacantes (après les procédures), sous couvert des services de la DSDEN.					